



## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Ecole fréquentée : Sous dérogation : U Oui Non					
Niveau :					
ENFANT					
Nom: Prénom:					
Date de naissance :					
Lieu de naissance :					
Adresse:					
Code postal :					
<b>Régime alimentaire de l'enfant</b> :					
Mon enfant a des besoins particuliers ou est en situation de handicap : Oui Non					
(Si oui, merci de bien vouloir remplir <i>la fiche sanitaire annexe de liaison</i> )					
REPRÉSENTANTS LÉGAUX					
Représentant 1 : Père Mère Autre (précisez)					
Nom : Prénom :					
Adresse:					
Code postal :					
Tél domicile : Tél portable :					
Courriel :					
Employeur : Tél employeur :					
N° Sécurité sociale :					
N° MSA : Autre organisme :					
Représentant 2 : Père Mère Autre (précisez)					
Nom :					
Adresse:					
Code postal :					
Tél domicile :					
Courriel :					
Employeur :					
N° Sécurité sociale :					
N° MSA : Autre organisme :					

Situation familiale	des parents :				
☐ Célibataire ☐ Marié ☐ En couple ☐ Pacsés ☐ Divorcés / Séparés ☐ Veuf / Veuve					
En cas de séparation ou de divorce, merci de joindre le jugement ou une attestation sur l'honneur.					
Paiement des factures : merci de précisez le représentant désigné :					
Père Autre (précisez)					
J'autorise la diffusion de l'image de mon enfant : Oui Non  J'autorise mon enfant à rentrer seul : Oui Non  Personnes MAJEURES autorisées à récupérer les enfants (obligatoires pour les maternelles)					
Nom	Prénom	Lien de parenté	Adresse	Téléphone	
ENGAGEMENT DES RESPONSABLES PARENTAUX					
J'atteste sur l'honneur <b>l'exactitude des renseignements notés</b> ci-dessus et m'engage à <b>signaler</b> à la Ville de Bischheim <b>tout changement</b> de la situation de mon enfant, en cours de scolarité.  Je certifie sur l'honneur d' <b>être à jour de mes règlements</b> .  Je déclare <b>avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement</b> des services périscolaires et ALSH (barrez les mentions inutiles) visibles sur le site.  Je certifie <b>avoir souscrit</b> pour mon enfant <b>une assurance responsabilité civile et accident</b> .  J'autorise la Ville à prendre toutes les mesures d'ordre médicales ou chirurgicales en cas d'accident.					
Il est rappelé que l'usager qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte publique ou un document administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt les peines prévues aux articles L433-19 et L441-7 du Code Pénal. Si ces manœuvres ont pour objet de conduire ou ont conduit à l'attribution d'un droit usurpé, les peines encourues sont celles prévues aux articles L313-1 et L313-3 pour escroquerie ou tentative d'escroquerie. En application de la loi du 06/01/1978, modifiée par la loi du 06/08/2004, relative à l'information aux fichiers et aux libertés, vous êtes informés que :  - les seuls destinataires de ses informations sont les services concernés de la ville de Bischheim, de l'Éducation Nationale et de la Recette des Finances.  - vous êtes habilités à obtenir les informations nominatives recueillies et d'en demander toutes rectifications  En vertu de l'article 372-2 du code civil, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale.  La demande d'inscription au service périscolaire constitue un acte usuel.					
à Bischheim, le :					
« lu et approuvé » « lu et approuvé »					

Représentant 2 :

Représentant 1 :